

RAPPORT SUR LA MOBILITE SUIVI DES FLUX DE POPULATIONS

MALI



DTM

MATRICE DE SUIVI
DES DÉPLACEMENTS

ANALYSE D'ENQUÊTES INDIVIDUELLES RÉALISÉES
ENTRE AVRIL ET JUIN 2021 AUX POINTS DE SUIVI DES FLUX

AOÛT 2021



PROJET FINANCE PAR L'UE



OIM
ONU MIGRATION

SOMMAIRE

INTRODUCTION	5
CONTEXTE	5
OBJECTIFS	6
MÉTHODOLOGIE.....	6
LIMITES	7
FLUX MIGRATOIRES	8
FLUX OBSERVÉS AUX POINTS DE SUIVI DES FLUX	8
Tendances des flux enregistrés	9
Part des FMP dans les flux enregistrés.....	10
FLUX TRANSFRONTALIERS	11
NOMBRE ET LOCALISATION DES ENQUÊTES	12
NOMBRE D'ENQUÊTES REALISÉES PAR FMP	12
CARACTÉRISTIQUES DÉMOGRAPHIQUES	13
NATIONALITÉS	13
ÉTAT CIVIL.....	14
TRANCHES D'ÂGE	15
NIVEAU D'ÉDUCATION	16
STATUT PROFESSIONNEL.....	17
RAISON PRINCIPALE DU VOYAGE	18
MODE DE VOYAGE.....	18
PROVENANCE ET DESTINATION	19
PAYS DE DEPART DES PERSONNES ENQUÊTÉES.....	19
PROCHAINE DESTINATION	20
DESTINATION FINALE ENVISAGÉE	21
INFORMATIONS SUR LE COVID 19.....	22
CONCLUSION	25

RÉSUMÉ



1 624 migrants ont été interrogés durant le deuxième trimestre de l'année 2021 particulièrement entre avril et juin, au niveau des 7 points de suivi des flux (FMPs) au Mali.



Les hommes ont représenté la proportion la plus importante (84%).



Les femmes ont représenté 16% de la population totale enquêtées.



Les migrants enquêtés sont principalement originaires du Mali (43%), de la Guinée-Conakry (15%) et du Burkina (12%).



La majorité (81%) sont des célibataires.



99% des personnes enquêtées sont informées de l'existence de COVID-19.



28% des individus interrogés n'ont reçu aucune éducation formelle.



22% des personnes enquêtées sont des travailleurs indépendants.



La grande majorité des migrants (73%) se déplaçait pour des raisons économiques.



19% des individus interrogés voyageaient pour des raisons familiales.



Plus de la moitié des migrants (67%) ont reçu des informations sur le COVID-19 à travers les médias (radio, journaux, télévision, réseaux sociaux).



46% des réponses témoignent qu'aucune mesure n'est prise dans les véhicules des répondants pour limiter la propagation du COVID-19.

AVIS AUX LECTEURS

Pour toute information extraite de ce document qu'elle soit citée, paraphrasée ou utilisée de quelque manière que ce soit, la source doit être mentionnée comme suit : "Source : Organisation Internationale pour les Migrations [Mois Année] rapport trimestriel".

Les avis exprimés dans ce rapport sont ceux des auteurs et ne reflètent pas nécessairement les points de vue de l'OIM, des donateurs et des partenaires : l'OIM croit profondément que la migration humaine et ordonnée est bénéfique pour les migrants et la société. En tant qu'organisation intergouvernementale, l'OIM agit avec ses partenaires de la communauté internationale afin d'aider à résoudre les problèmes opérationnels que pose la migration ; de faire mieux comprendre quels en sont les enjeux ; d'encourager le développement économique et social grâce à la migration ; et de préserver la dignité humaine et le bien-être des migrants. Les cartes présentées dans ce rapport ne sont fournies qu'à titre illustratif. Les représentations ainsi que l'utilisation des frontières et noms géographiques peuvent comporter des erreurs et n'impliquent ni jugement sur le statut légal d'un territoire, ni reconnaissance ou acceptation officielles de ces frontières de la part de l'OIM. Ce document a été élaboré avec l'aide financière de l'Union européenne.

Les opinions exprimées dans le présent document ne peuvent en aucun cas être interprétées comme reflétant l'opinion officielle des donateurs.

SOUTIEN FINANCIER

Ce rapport a été produit par l'équipe DTM du Bureau de l'OIM au Mali, avec le soutien financier de :



Ce projet est financé
par l'Union
Européenne

© Organisation internationale pour les migrations (OIM)
Janvier 2021



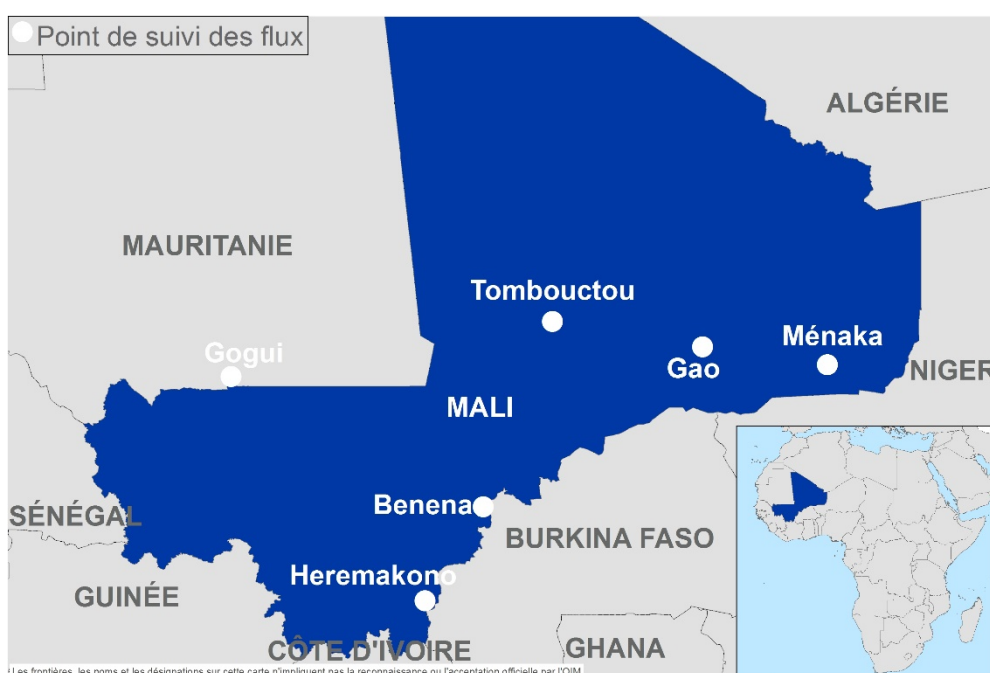
Organisation Internationale pour les Migrations
Représentation du Mali
Badalabougou Rue Gamal A Masser, Bamako-Mali
Tel. : +223 20 22 76 97
E-mail : dtmmali@iom.int
Site Internet : <https://www.displacement.iom.int/Mali>

INTRODUCTION

CONTEXTE

Le Mali est historiquement et culturellement un pays à tradition migratoire. Avec sa position géographique stratégique par rapport aux principales routes migratoires de la région, le Mali est un point de passage fréquenté par les migrants de l'Afrique de l'Ouest et Centrale pour des mouvements interne et ou vers le Maghreb. En plus d'une situation économique préoccupante et motivant la majorité des personnes à la recherche de moyens de subsistance meilleure en interne ou en externe, la situation sécuritaire ne cesse de se dégrader depuis 2012. Cette situation sécuritaire expose la plupart du temps les migrants aux risques de kidnapping, de travail forcé et de trafic humain dans certaines zones sans contrôle.

En réponse à la croissance des flux migratoires, le gouvernement du Mali a adopté, en septembre 2014, la Politique Nationale de la Migration (PONAM) qui vise à améliorer la gestion migratoire dans le cadre des normes internationales et la mise en relation entre la migration et le développement. Pourtant, seules peu d'informations sont disponibles sur les tendances migratoires dans le pays. Pour apporter une réponse à l'absence de données sur les flux migratoires, des points de suivi des flux de population (FMP) ont été progressivement mis en place par l'OIM Mali à travers la Matrice de suivi des déplacements (*Displacement Tracking Matrix*, DTM) depuis juillet 2016. Les informations collectées aux FMP permettent de quantifier les flux migratoires, de dresser le profil des migrants, de dégager les tendances et les routes migratoires, dans le but de mieux orienter les politiques migratoires et de répondre aux besoins des migrants.



Carte 1 : Localisation des points de suivi des flux au Mali

Les informations partagées à travers ce rapport trimestriel proviennent de l'analyse des données d'enquêtes individuelles du suivi des flux effectuées auprès de voyageurs (FMS), ainsi que de l'enregistrement du suivi des flux (FMR) (voir la section *Méthodologie* ci-dessous).

Ce présent rapport s'intéressera particulièrement aux candidats à la migration irrégulière. Ces derniers quittent leur pays d'origine ou de résidence à la quête de meilleures opportunités dans les pays

d’Afrique du Nord (Algérie, Maroc, Lybie, Tunisie) ou d’Europe (Italie, Espagne, France), en empruntant les routes méditerranéennes centrale ou occidentale, et une part importante envisage d’aller ou de transiter par la Mauritanie. Il y a également une part importante de migrants saisonniers qui effectuent des mouvements entre trois et six mois, observés au niveau des points de suivi du Sud, plus précisément à Heremakono et Benena. Ils se dirigent vers les sites d’orpillage à l’intérieur du Mali, et vers la Guinée et le Sénégal.

OBJECTIFS

Dans le cadre de ce présent rapport, les informations mises en exergues sont particulièrement les profils socio-démographiques des migrants, leurs parcours migratoires, les raisons et conditions de voyage, ainsi que la perception des migrants sur la pandémie du COVID-19. Il sera question de donner plus de précisions sur les caractéristiques démographiques et socio-économiques des migrants, leur pays d’origine, leur parcours le long du voyage, les destinations envisagées, les principales raisons de migration, la durée, les difficultés rencontrées et les besoins au cours du trajet. Ces informations ont pour but de fournir une meilleure compréhension des caractéristiques et tendances des flux migratoires au Mali et des profils et expériences des migrants transitant par les points de transit clés. Elles ont également pour objectif d’offrir une base pour une éventuelle mise en place de politique et programme migratoires.

MÉTHODOLOGIE

Le suivi des flux de populations (*Flow Monitoring*, FM) est une composante de la Matrice de suivi des déplacements (*Displacement Tracking Matrix*, DTM) ayant pour but de recueillir des données quantitatives sur les flux migratoires. Au préalable, les zones à forte mobilité sont identifiées en collaboration avec les autorités nationales et locales. Des points de suivi des flux (*Flow Monitoring Point*, FMP) sont ensuite installés à des points de transit clés par lesquels passent les flux migratoires. Les activités de collecte se composent de l’enregistrement des flux (*Flow Monitoring Registry*, FMR) et des enquêtes individuelles (*Flow Monitoring Survey*, FMS). Des données, principalement quantitatives sont recueillies quotidiennement par les agents FMP auprès de potentiels candidats à la migration.

Dans le cadre du FMR, les données sont recueillies par observation directe ou auprès d’informateurs clés. Ainsi, les agents travaillent en collaboration avec les convoyeurs, les chauffeurs, les facilitateurs de voyages, les autorités de contrôle routière (police, gendarmerie, douane) qui sont considérés comme des informateurs clés, et se servent de leurs expériences afin de pouvoir détecter les candidats à la migration parmi les autres voyageurs. Des informations de base sont recueillies sur les voyageurs transitant par les FMP, y compris leur nombre, nationalité, profil démographique, provenance et destination.

En ce qui concerne les enquêtes FMS, le répondant doit être âgé au moins de plus de 14 ans en années révolues, et ne doit avoir participé à une enquête FMS durant les 6 mois précédents dans aucun pays où cet outil est implémenté. La participation est volontaire et le répondant peut décider à tout moment de l’enquête de mettre fin à l’entretien. Pour ce faire, un échantillon journalier de migrants est enquêté au niveau de chaque FMP. Cet échantillon est calculé en fonction du nombre de voyageurs observés aux différents points respectifs sur une période donnée. Les enquêtes FMS sont des enquêtes plus approfondies, et recueillent des données sur les profils, les parcours, conditions de voyage et expériences des migrants enquêtés.

Les enquêtes effectuées dans le cadre de ce rapport ont été conduites pendant le deuxième trimestre de l’année 2021, particulièrement entre avril et juin 2021.

LIMITES

Les données utilisées pour la production de ce rapport sont issues d'un échantillon tiré dans un ensemble de migrants observés par le dispositif mis en place pour enregistrer la totalité des migrants. Malgré des efforts mis en œuvre, les flux ne peuvent être capturés de manière complète par ce dispositif d'enregistrement. Par conséquent, les migrants faisant partie de ces flux non enregistrés n'auront aucune chance de figurer dans l'échantillon.

Bien que le choix du répondant soit théoriquement aléatoire, dans la pratique, la sélection n'est pas faite selon une méthode spécifique de tirage aléatoire. Ceci constitue un facteur de biais dans l'échantillon tiré. En outre, aucune base de sondage n'est disponible pour permettre l'utilisation d'une méthode probabiliste.

Partant de ces constats, il serait judicieux de ne pas généraliser les résultats obtenus. Néanmoins, le rapport apporte des indications utiles sur les profils, les expériences, les besoins et les vulnérabilités des migrants.

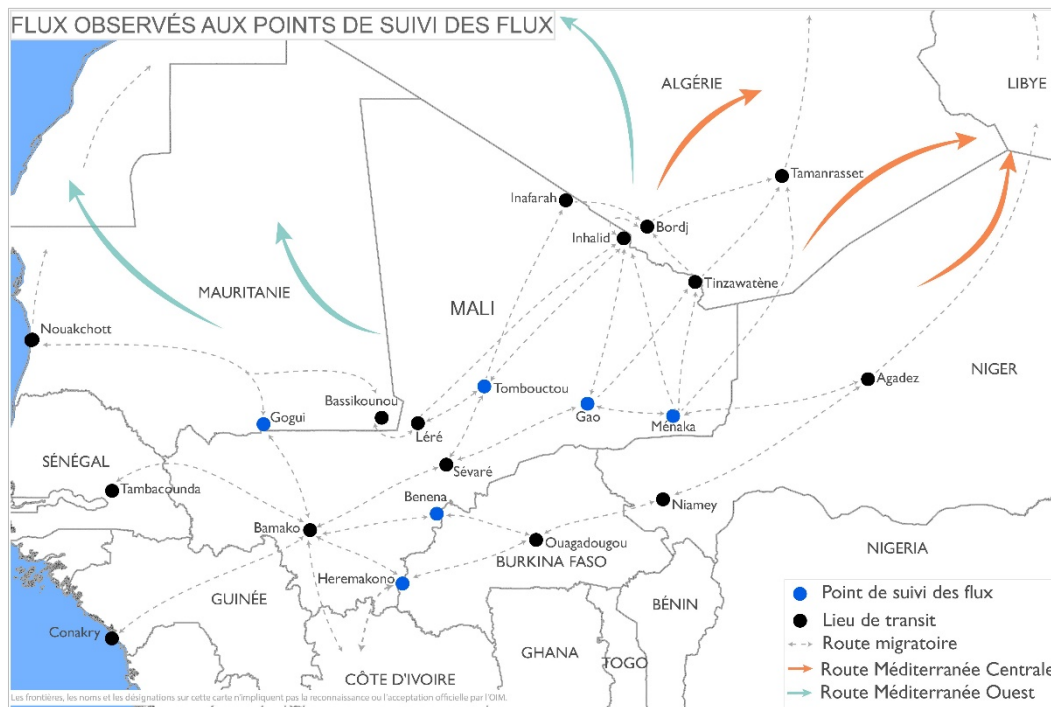
Les conditions dans lesquelles sont conduits les entretiens ont des répercussions sur leur bon déroulement. En l'occurrence, les migrants étant en cours de voyage ont très peu de disponibilité temporaire pour répondre aux questions. En outre, ils se méfient des enquêteurs qui sont des personnes qu'ils ne connaissent pas. Ces circonstances rendent pénibles voire impossible la collecte d'informations sur le terrain. Cette dernière assertion est l'une des explications¹ que donnent les enquêteurs comme l'un des facteurs poussant les femmes à être réticentes à répondre aux enquêtes individuelles.

Les migrants ajustent leurs itinéraires en fonction des opportunités et des obstacles qu'ils rencontrent le long de leurs parcours, de sorte que leurs lieux de destination et de transit envisagés sont susceptibles de changer en cours de route. Cela rend l'évaluation systématique de leur mobilité à travers l'Afrique de l'Ouest et du Nord plus complexe. Les variations de données dépendent des mouvements migratoires, de la méthodologie de suivi des flux et du nombre de personnes déployées dans chaque FMP et de leur capacité à capturer tous les mouvements. S'il y a un problème méthodologique ou une faiblesse au niveau du nombre d'agents de collecte des données ou leur capacité à cerner l'ensemble des flux, cela a des répercussions négatives sur les données collectées. En guise d'exemple, certains points arrivent à atteindre ou se rapprocher de leur quota tandis que d'autres n'arrivent presque pas à faire les enquêtes individuelles puisque le contexte dans lequel ils évoluent ne s'y prête pas.

¹ Les femmes migrantes observées au niveau des FMPs du Mali voyagent parfois en groupe, accompagnées par leur mentor qui, lorsque la parole leur est adressée, les autorise ou interdit de parler. Lorsqu'il accepte qu'elles parlent, il peut à tout moment interférer en leur faisant un signe ou en demandant de ne pas répondre à des questions. En plus, les femmes migrantes se considèrent parfois comme vulnérables et refusent de répondre aux questions des enquêteurs. C'est souvent le conseil qu'elles reçoivent par leur guide avant leur départ.

FLUX MIGRATOIRES

FLUX OBSERVÉS AUX POINTS DE SUIVI DES FLUX



Carte 2 : Principales routes migratoires empruntées par les personnes observées aux FMP

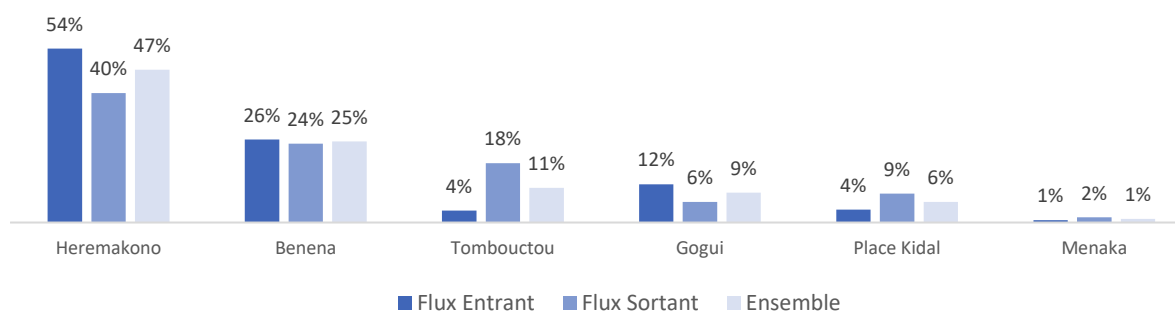
Entre avril et juin 2021, environ 77 800 individus ont été observés au niveau des six² points de suivi des flux (FMP) de Gogui, Tombouctou, Heremakono, Benena, Gao (Place Kidal) et Menaka. Ceci constitue une hausse de neuf pour cent par rapport aux flux observés durant le premier trimestre (71 330 personnes dénombrées). Au cours de ce deuxième trimestre de l'année 2021, les flux entrants sont restés constant comparé au premier trimestre. Cependant, en observant le total des flux sortants entre avril et juin 2021, une hausse de 21 pour cent a été notée (soit plus de 6 300 individus) par rapport au premier trimestre de la même année.

Durant la même période de l'année dernière, marquée par la mise en place de restrictions sur la mobilité pour limiter la propagation du Covid-19, environ 23 500 migrants ont été observés au niveau des points de suivi des flux au Mali. Dès le troisième trimestre de l'année 2020, l'assouplissement des mesures de restrictions a permis d'observer une reprise combinée d'une augmentation des flux. Le nombre de migrants observé a presque triplé entre avril et juin 2021, comparé à la même période de l'année dernière.

² Ces six FMPs représentent les points d'entrée et de sortie des migrants. Le FMP de Wabaria est un lieu de transit des migrants. Pour éviter un double comptage, les migrants observés au niveau de ce point ne sont pas comptabilisés.

Tendances des flux enregistrés

Graphique 1: Répartition des flux entrants et sortants par FMP



Avec l'apparition des premiers cas de COVID-19 en Afrique de l'Ouest, le second trimestre de l'année 2020 a été marqué par une mise en place de certaines mesures de restriction sur la mobilité qui a eu un impact considérable sur les flux migratoires au Mali (baisse de 53% en avril 2020). Suite à l'allègement de ces mesures de restriction, il est noté une reprise et une augmentation considérable des flux dès le mois de juin 2020 (130%), avec les flux entrants qui ont presque triplé durant cette même période. Avec cette reprise des flux, l'année 2021, quant à elle, est marquée par l'atteinte d'un pic d'environ 28 000 individus, jamais observé au cours de ces deux dernières années au niveau des différents points de suivi des flux au Mali.

Des variations importantes ont été notées au cours de ce second trimestre. Au mois d'avril 2021, il a été noté une baisse de huit pour cent du total des flux observés par rapport au mois de mars 2021. Le début du second trimestre de l'année 2021 coïncidait avec le début du mois de Ramadan, une tendance à la baisse des flux qui est observé jusqu'au mois de mai 2021. Après la fin de la fête du Ramadan, il est noté une reprise des mouvements en juin, qui a atteint un pic de 28 000 individus observé en juin 2021, avec des augmentations respectives de 28 et 8 pour cent sur les flux entrants et les flux sortants. Il faut noter également que la fin du second trimestre 2021 coïncide au début de l'installation de l'hivernage, période à laquelle d'importants mouvements s'opèrent vers les zones agricoles.

Au cours du second trimestre, les points de suivi de Heremakono et Benena ont enregistré un peu moins de trois quarts (72%) du total des flux. L'une des raisons principales de cette prépondérance des flux au niveau de ces deux points FMP est dû à leur position géographique et stratégique pour les flux majoritairement saisonniers, en provenance et à destination du Burkina Faso. La plupart des migrants sont des Burkinabés, Nigériens et Ghanéens qui quittent leurs pays d'origine pour aller vers les zones d'orpaillages traditionnels du Mali (régions de Sikasso et Kayes principalement), de la Guinée et du Sénégal. Ces migrants saisonniers traversent le point de passage avec des triporteurs, pour ensuite poursuivre leurs routes avec des bus pour rejoindre leurs destinations finales envisagées. Ces mêmes caractéristiques sont notées au niveau du point de suivi de Benena. Ces migrants saisonniers peuvent changer toutefois leur itinéraire de voyage une fois à l'intérieur du Mali, pour soit envisager un voyage vers l'Europe ou d'autres pays d'Afrique, ou encore retourner dans leurs zones d'origine.

Part des FMP dans les flux enregistrés

Le second trimestre de l'année 2021 coïncide avec différents événements qui ont eu un impact sur la variation des flux observés au cours de cette période. Il s'agit entre autres du début et de la fin du mois de Ramadan de mi-avril à mi-mai, ainsi que l'installation de l'hivernage dans les zones agricoles.

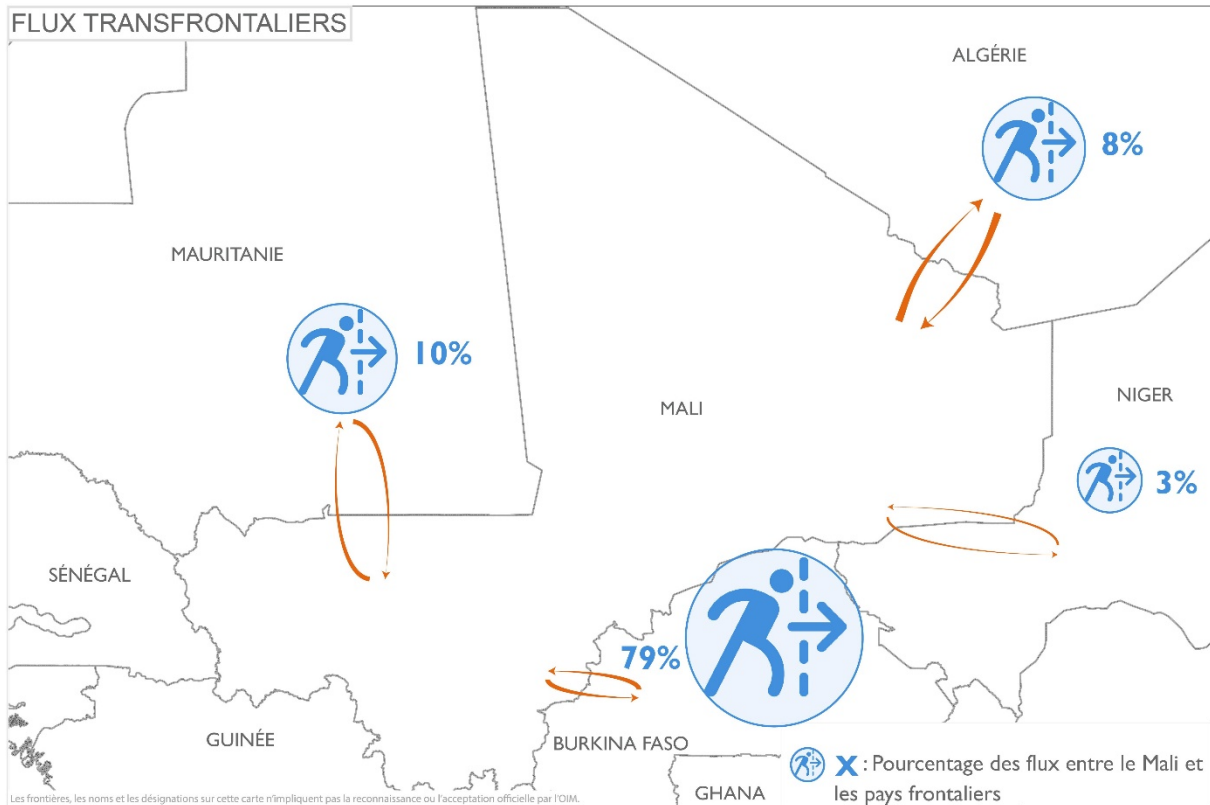
En effet, les flux observés au niveau de Heremakono (47% du total) ont varié entre avril et juin 2021. A partir du mois d'avril, les flux sortants ont baissé de façon considérable (23%) par rapport au mois de mars 2021. Puis à partir du mois de mai 2021, les flux sortants ont connu une petite augmentation de moins de 10 pour cent, pour ensuite rester quasi constant jusqu'à la fin du second trimestre de cette année. Les flux entrants ont connu une baisse successive en avril et mai 2021, pour ensuite connaître une hausse de 41 pour cent en juin 2021 et atteindre un pic de 8 700 personnes, jamais atteint sur les flux entrants durant ces deux dernières années. Au niveau de ce point de suivi de la région de Sikasso, les flux qui quittaient le Mali étaient principalement à destination du Burkina Faso, dont la ville de Bobo Dioulasso (68%) et Ouagadougou (28%). Une autre proportion des flux non négligeable (3%) étaient à destination de Niamey (Niger).

Contrairement au FMP de Benena, la variation des flux au cours de ce second trimestre montre quelques particularités entre les flux entrants et sortants. Juste à la fin du premier trimestre, les flux sortants montrent une hausse progressive d'avril à juin 2021. Les flux entrants ont quant à eux connu une faible baisse entre avril et mai, puis une reprise entre mai et juin. La particularité observée au cours de ce trimestre dans le FMP de Benena était la proportion quasi égale de flux entrant et sortant au mois de mai. Ce même phénomène a été également observé au cours du mois de juin 2021.

Les flux observés dans les FMP au Nord, précisément à Gao, Tombouctou et Ménaka ont été quasi constant (-1%) entre le second et le premier trimestre de cette année. Cependant, les résultats des analyses ont montré quelques variations sur la direction des flux par rapport au trimestre précédent. Entre avril et juin, les flux sortants du Mali vers l'Algérie ont connu une hausse de 39 pour cent par rapport au trimestre précédent. Quant aux flux de retour en provenance de l'Algérie, une augmentation de 13 pour cent a été notée au cours de ce second trimestre, comparé au premier trimestre de la même année. Une situation différente est observée sur les flux transitant au Nord en provenance et à destination du Niger, avec une baisse considérable et respective de 46 et 36 pour cent des flux entrants et sortants.

De façon générale, les flux ont continué d'augmenter au cours de ce trimestre depuis l'allègement des mesures de restriction de la mobilité en 2020. Cette hausse a plus été observée sur les flux sortants du Mali (20% par rapport au trimestre précédent).

FLUX TRANSFRONTALIERS



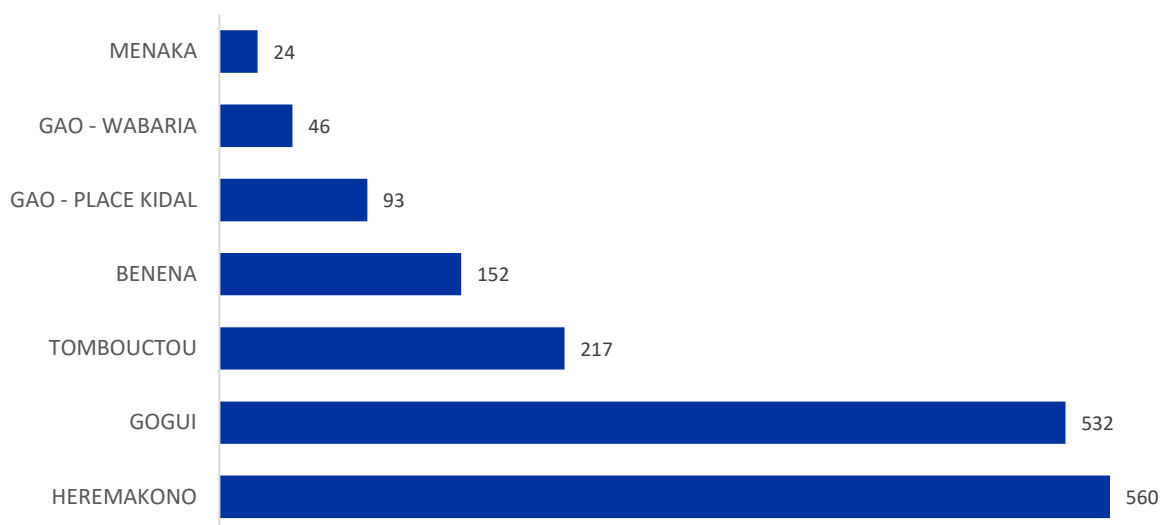
Carte 3 : Flux transfrontaliers observés aux FMP

Au cours de ce second trimestre de l'année 2021, les résultats des analyses ont montré quelques variations sur les flux frontaliers par rapport au trimestre précédent. Les flux observés entre le Mali et le Burkina Faso restent toujours la part la plus importante (78%) sur le total des flux transfrontaliers, à cause de la part importante des migrants saisonniers. Ceci constitue une hausse de 16 points de pourcentage par rapport au trimestre précédent. Entre le Mali et la Mauritanie, les flux représentent 10 pour cent du total des flux observés, soit une hausse de deux points de pourcentage. Les mouvements entre le Mali et l'Algérie ont connu également une hausse de trois points de pourcentage par rapport au trimestre précédent. En revanche, les flux entre le Mali et le Niger a connu une baisse de quatre points de pourcentage par rapport au premier trimestre de cette année.

La forte augmentation des flux transfrontaliers entre le Mali et le Burkina Faso (saisonniers orpailleurs et agricoles) diminue de façon considérable les parts (en pourcentage) dans autres flux transfrontaliers. Ensuite, il y a un autre facteur lié à l'assouplissement des mesures restrictives des mouvements mises en place pour réduire la propagation du COVID-19 au Mali. Ces mesures ont contribué à une réduction importante du volume des flux aux frontières entre le Mali et la Mauritanie, et entre le Mali et le Niger. Par ailleurs, l'enregistrement massif des migrants saisonniers, à partir de décembre 2019 a contribué à augmenter de façon considérable les volumes des flux entre le Mali et Burkina Faso.

NOMBRE ET LOCALISATION DES ENQUÊTES

Graphique 2 : Nombre d'enquêtes réalisées par point de suivi des flux (FMP)



NOMBRE D'ENQUÊTES RÉALISÉES PAR FMP

Entre avril et juin 2021, au total **1 624** entretiens individuels ont été réalisés auprès des migrants, soit une légère baisse par rapport au trimestre précédent (1 836 enquêtes). Les points FMP de Heremakono (34%), Gogui (33%), Tombouctou et (13%) ont effectué respectivement le nombre plus important d'enquêtes au cours de ce second trimestre. Les FMP à Gao et Ménaka situés au Nord ont effectué un nombre plus faible d'entretiens avec les migrants. Les conditions sécuritaires ainsi que les durées de transit très courtes sont des facteurs qui ne facilitent pas parfois le déroulement correct des entretiens individuels auprès des migrants cibles.

CARACTÉRISTIQUES DÉMOGRAPHIQUES



La grande majorité des individus interrogés sont des hommes (84%).



16% des migrants enquêtés sont des femmes.

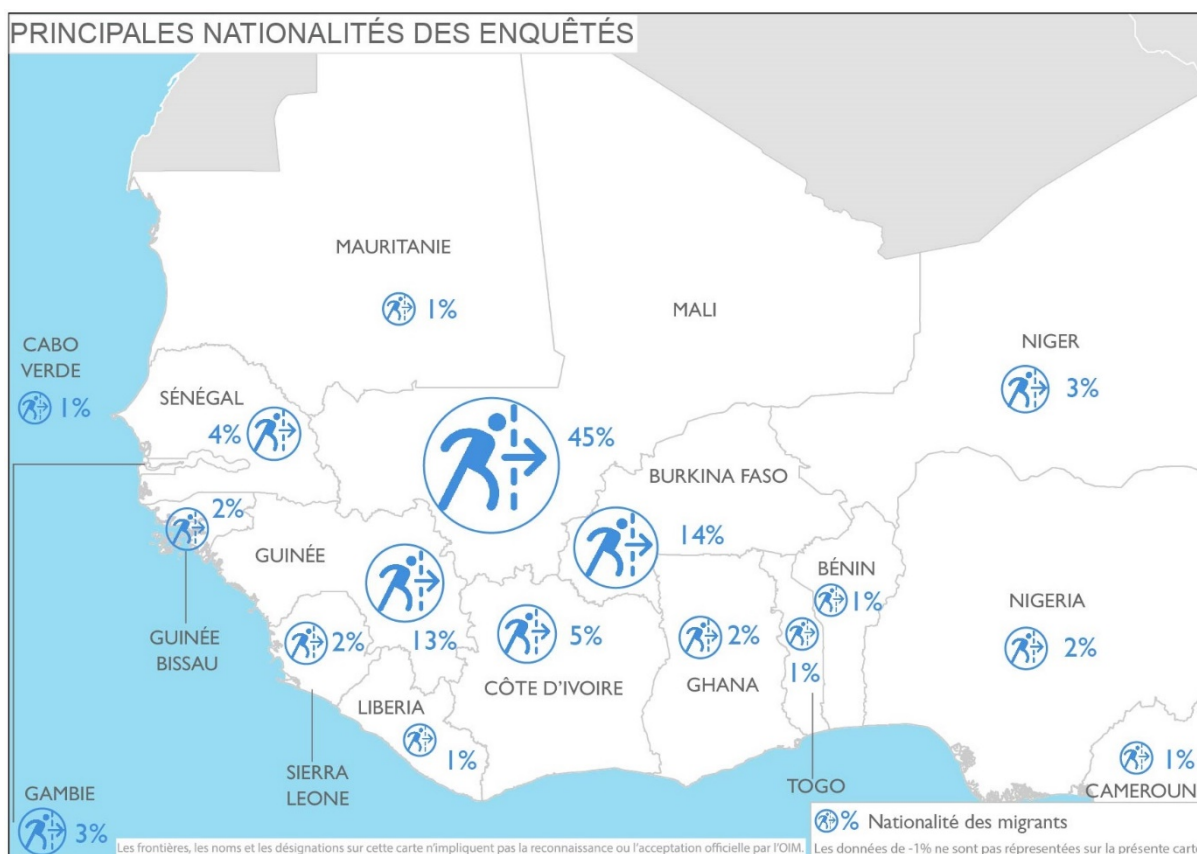


Les migrants sont principalement du Mali (45%), du Burkina Faso (14%) et de la Guinée-Conakry (13%).



La grande majorité (79%) des migrants enquêtés sont des célibataires.

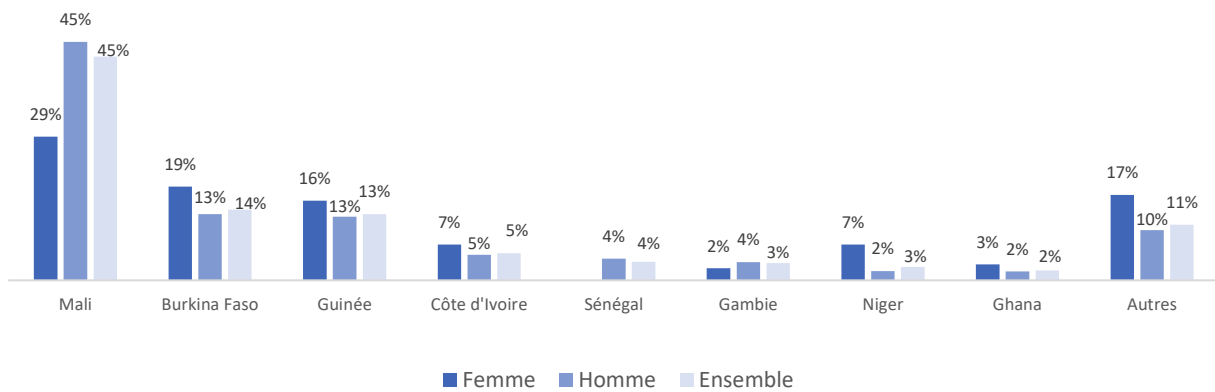
NATIONALITÉS



Carte 4 : Nationalités des personnes enquêtées

Au cours du second trimestre de cette année, les enquêtes FMS ont touché un échantillon de migrants ressortissants de 19 pays. Les principales nationalités sont le Mali (45%), le Burkina Faso (14%) et la Guinée (13%). Les Maliens ont été enquêtés majoritairement dans les FMP de Gogui (64%) et Heremakono (14%). Cependant, en ce qui concerne les migrants Burkinabès, plus de trois quarts ont été interviewés à Heremakono (68%) et Benena (27%).

Graphique 3 : Principales nationalités des migrants enquêtés

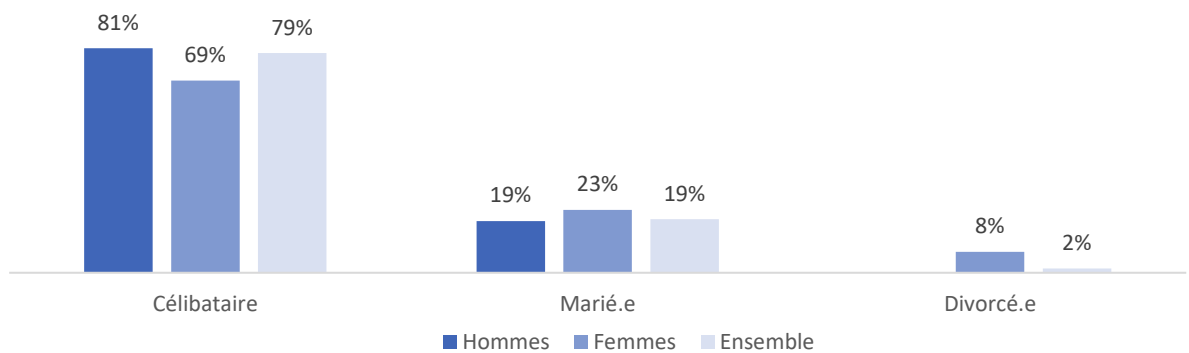


ÉTAT CIVIL

Les résultats des analyses ont montré que 79 pour cent des migrants interrogés lors des enquêtes FMS sont célibataires. Le reste, 21 pour cent, ont déclaré être mariés (19%) ou divorcés (2%).

La proportion des mariés a été plus importante chez les femmes (23%) que chez les hommes (19%).

Graphique 4 : Situation matrimoniale des enquêtés

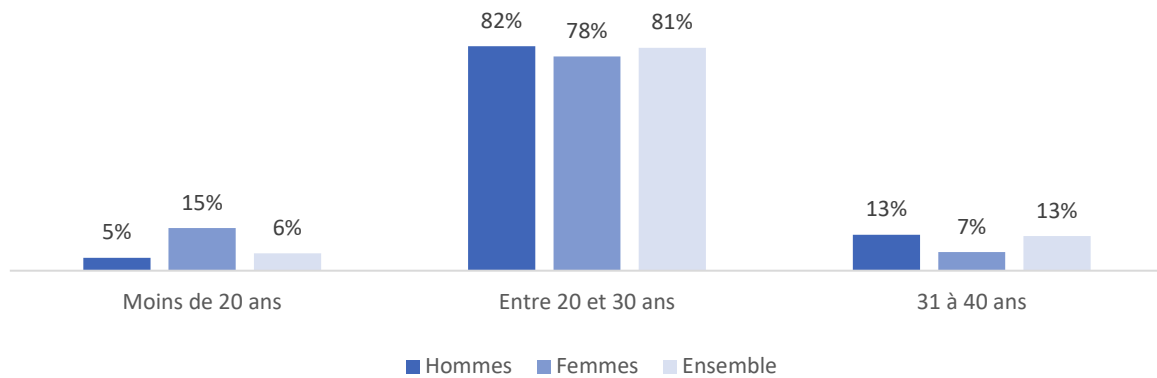


Les résultats de l'enquête ont montré une situation assez particulière chez les migrants femmes de nationalité nigérienne observés majoritairement au niveau des points de suivi de Heremakono. Au cours de l'enquête FMS, elles ont déclaré être mariées. D'après les agents FMP, la plupart effectue une migration saisonnière dans le cadre de la vente des médicaments traditionnels au niveau des marchés et foires hebdomadaires dans les destinations escomptées. En plus du Mali, d'autres destinations telles que la Guinée Conakry et la Sierra Leone ont été également évoquées.

TRANCHES D'ÂGE

Entre avril et juin 2021, plus de trois quarts des migrants interrogés étaient âgés entre 20 et 30 ans, dont 78 pour cent chez les femmes et 82 pour cent chez les hommes.

Graphique 5 : Répartition des individus interrogés par tranche d'âge suivant le sexe



Une faible proportion (6%) étaient âgés de moins de 20 ans, avec 15 pour cent chez les femmes et 5 pour cent chez les hommes. Plus de la moitié des migrants de moins de 20 ans sont de nationalité burkinabé. Selon les enquêteurs, la plupart est engagée dans la migration saisonnière, plus particulièrement dans les orpailages traditionnels en Guinée Conakry et dans certaines localités au Mali.

ÉDUCATION ET EMPLOI



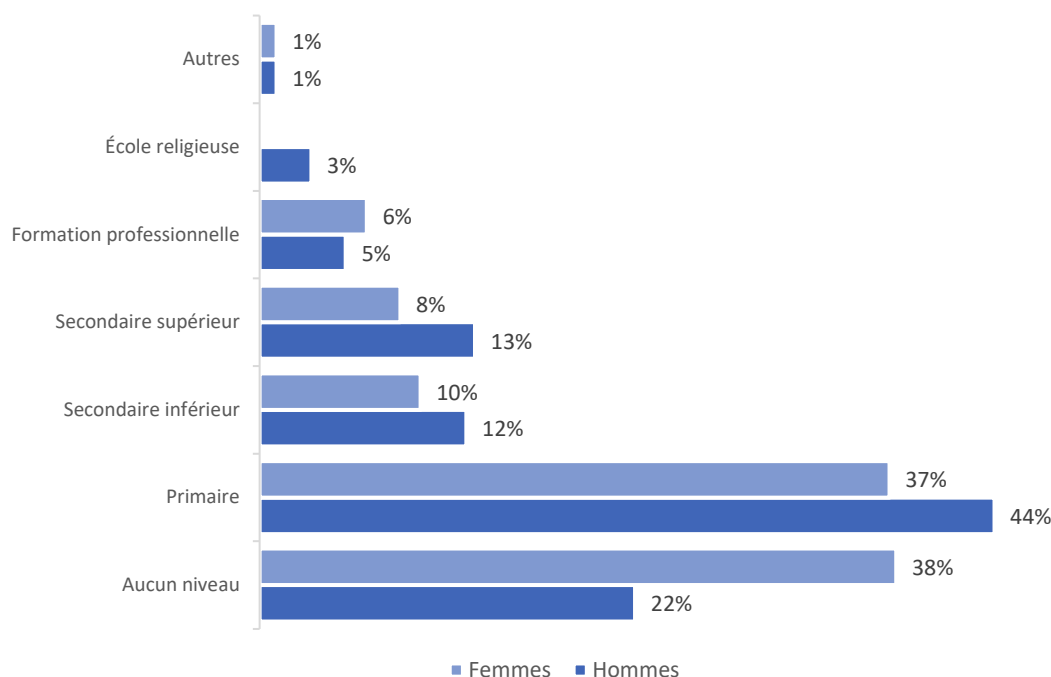
28% des individus interrogés n'ont reçu aucune éducation formelle.



22% des individus interrogés sont des travailleurs indépendants.

NIVEAU D'ÉDUCATION

Graphique 6 : Répartition des individus interrogés suivant le niveau d'éducation et par sexe



La proportion de migrants enquêtés qui ont déclaré n'avoir reçu aucune éducation formelle³ (aucun niveau et enseignement coranique) représente 28 pour cent de la population interrogée. Près de trois quarts des migrants interrogés (72%) ont déclaré avoir atteint au moins le niveau d'éducation primaire dans un établissement d'enseignement formel (74% chez les hommes et 62% chez les femmes).

En faisant une comparaison par nationalités, chez les femmes, 66 pour cent des Maliennes ont affirmé au moins le niveau primaire ; 85 pour cent des femmes Burkinabès sont sans niveau ; 43 pour cent des femmes Guinéens ont atteint au moins le niveau primaire et 35 pour cent le niveau secondaire supérieure.

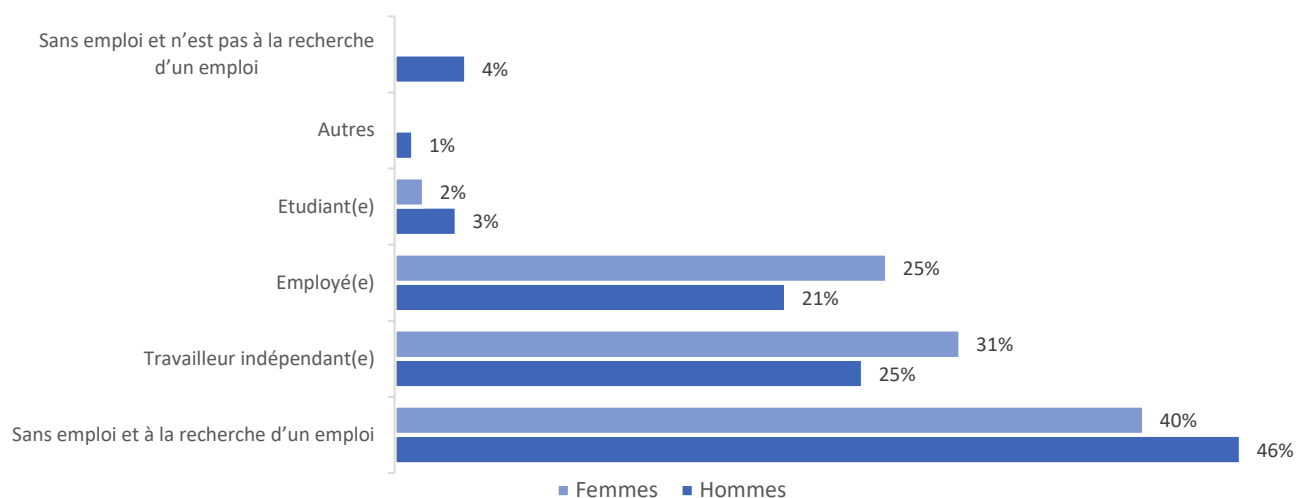
Chez les femmes âgées de 20 à 30 ans, 42 pour cent affirmant atteindre le niveau professionnel supérieur sont de nationalité Ivoirienne et 25 pour cent des Guinéens; de même, 63 pour cent parmi ceux affirmant atteindre le niveau secondaire viennent de la Guinée.

Ceci montre que les femmes jeunes âgées entre 20 et 30 ans ont au moins un niveau d'éducation secondaire. Ce phénomène est plus observé chez les migrantes de la Guinée, la Côte d'Ivoire, le Nigeria et le Ghana.

³ Le fait de ne pas avoir suivi d'éducation formelle n'implique pas l'absence d'un suivi éducatif ; il est possible que les personnes enquêtées aient suivi une éducation prenant d'autres formes de méthodes informelles.

STATUT PROFESSIONNEL

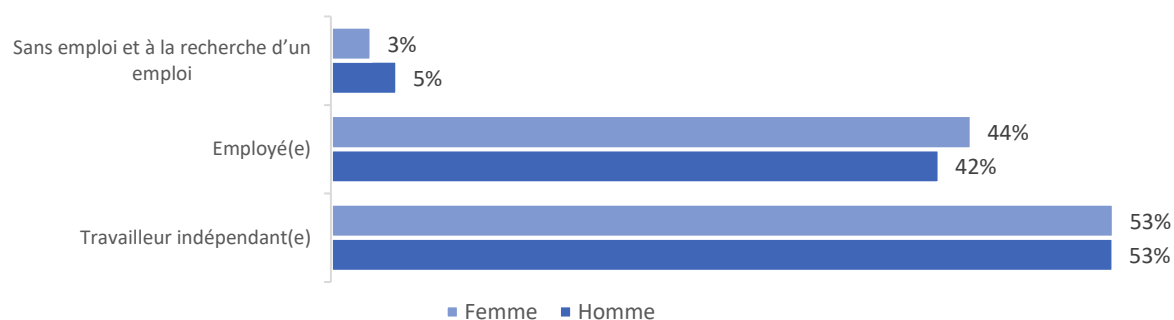
Graphique 7 : Statut professionnel par sexe des migrants au moment de l'enquête



Les résultats de l'enquête FMS au second trimestre 2021 montrent que près de la moitié (48%) des personnes enquêtées ont affirmé être en activité professionnelle (employé ou indépendant). Ceci représente 57 pour cent chez les femmes et 46 pour cent chez les hommes. La grande majorité des migrants ayant déclaré être étudiant durant l'entretien était de nationalité guinéenne (64%). Les Maliens représentaient 76 pour cent de la proportion des migrants ayant déclaré être employé au moment de l'interview.

Le graphique 8 (ci-dessous) présente la situation professionnelle des migrants avant d'entamer leur voyage dans leur pays d'origine. Cette proportion concerne 48 pour cent des migrants interrogés qui ont déclaré être employé, travailleur indépendant ou apprenti au moment de l'enquête.

Graphique 8 : Situation professionnelle par sexe des migrants avant le voyage



La plupart des migrants interrogés (53%) ont affirmé qu'ils étaient des travailleurs indépendants dans leur pays d'origine ou de départ avant d'entamer leur voyage (53% chez les femmes et 53% chez les hommes). Une proportion importante (42%, dont 44% chez les femmes et 42% chez les hommes) ont aussi affirmé qu'ils étaient employés avant leur départ.

Parmi les migrants interrogés qui avaient une activité professionnelle, 29 pour cent ont affirmé que les secteurs agricole, de la pêche et de la foresterie étaient les principales activités qui leur rapportés le plus de revenu.

MOTIF DU VOYAGE

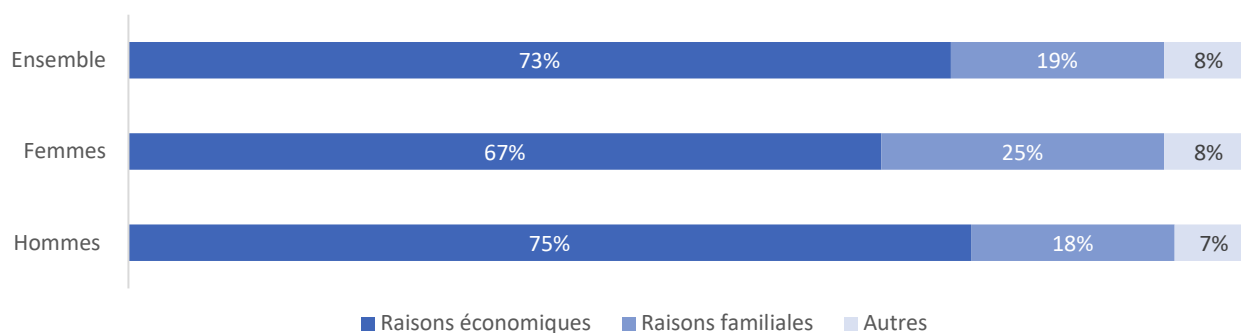
RAISON PRINCIPALE DU VOYAGE

Près de trois quarts (73%) des migrants enquêtés ont affirmé voyager principalement pour des raisons économiques. Parmi ces migrants, les raisons économiques sont fortement liées à la recherche d'un emploi ou d'un moyen de subsistance (89%). Cette proportion représente 67 pour cent chez les femmes et 75 pour cent chez les hommes.

Une autre proportion (19%) des individus interrogés affirment se déplacer pour des raisons familiales telles que le mariage et la réunification familiale.

Il a été noté également une proportion de quelques migrants du Niger et du Nigéria qui se déplaçaient à cause de la violence et de l'insécurité dans leur zone d'origine.

Graphique 9 : Principales raisons de voyage des migrants



En comparant par nationalité chez les femmes, plus de la moitié (61%) des Nigériens ont affirmé voyager pour des raisons familiales ; cette même tendance a été également notée chez les femmes burkinabés (47%).

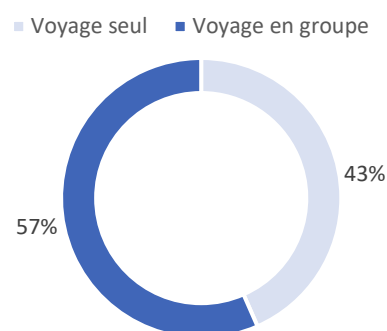
MODE DE VOYAGE

La majorité des personnes interrogées (57%) ont affirmé voyager en groupe, dont une part plus importante chez les femmes (67%), contre 55 pour cent chez les hommes.

Les femmes qui voyageaient en groupe durant l'enquête étaient principalement du Burkina Faso (26%), de la Guinée (16%), du Mali (12%) et du Niger (11%).

Parmi ceux qui voyageaient en groupe, plus de trois quarts des réponses concernaient un voyage effectué avec des personnes ne faisant pas partie de leur famille.

Graphique 10 : « Voyagez-vous seul(e) ou en groupe » ?



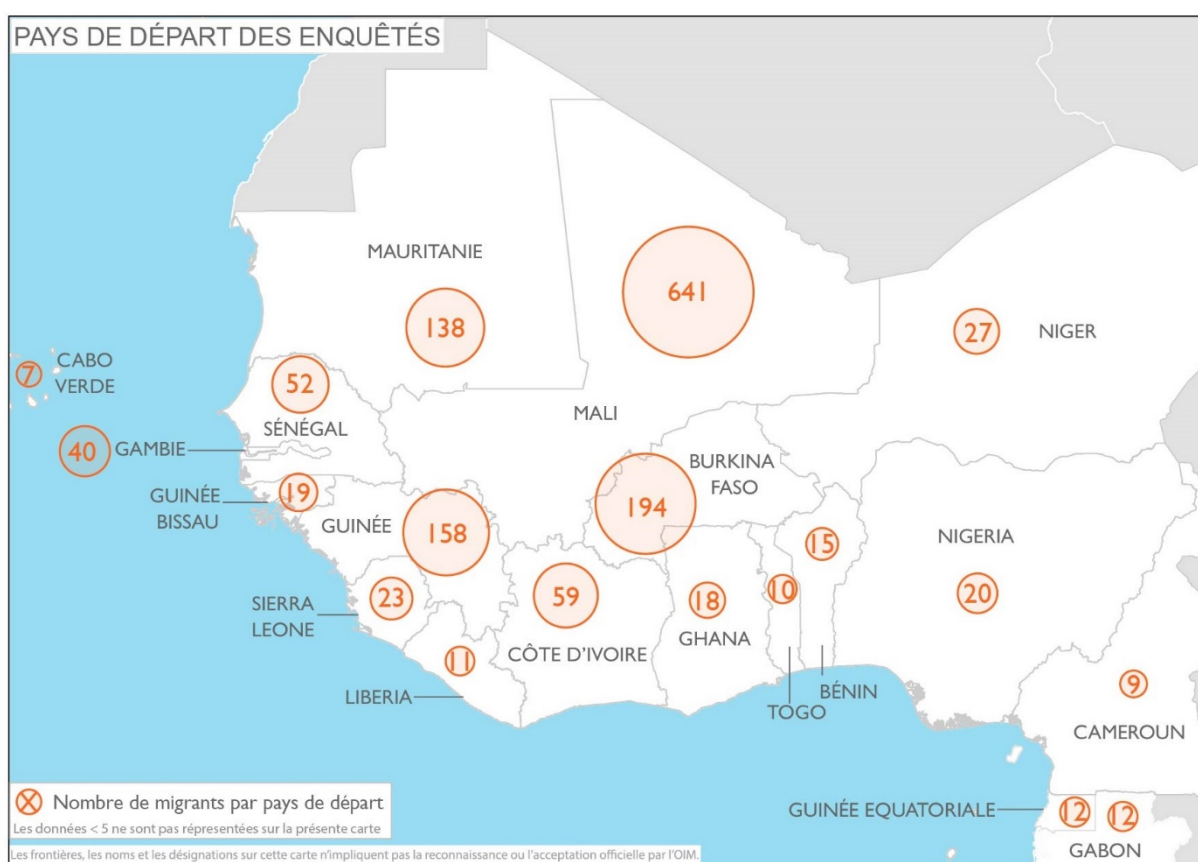
PROVENANCE ET DESTINATION

Au cours de ce second trimestre 2021, le Mali a été le pays de départ de la majorité des migrants enquêtés (39%), suivi du Burkina Faso (12%), de la Guinée (10%) et de la Mauritanie (8%).

Un quart des personnes enquêtées (25%) ont indiqué la Mauritanie comme prochaine destination. Le restant, avait indiqué d'autres pays, tels que le Mali (24%), l'Algérie (16%), le Burkina (14%) comme principales prochaines destinations escomptées.

La Mauritanie (23%), le Mali (20%), l'Algérie (13%) et la Lybie (6%) ont été les principaux pays de destination finale envisagés après le transit.

PAYS DE DEPART DES PERSONNES ENQUÊTÉES

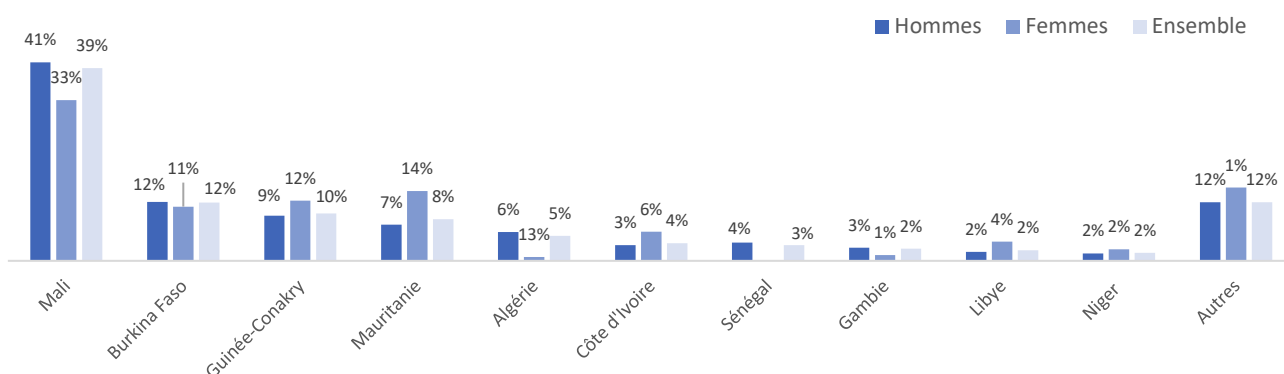


Carte 5 : Pays de départ des personnes enquêtées

Avec sa position stratégique sur les principales routes migratoires, le Mali est un important pays de départ et de transit des migrants de l'Afrique de Ouest et du Centre. En plus de la proportion importante de Maliens interrogés dans les enquêtes FMS, plusieurs autres migrants du Burkina Faso, de la Guinée et de la Côte d'Ivoire ont pris départ dans leur pays d'origine avant de transiter au Mali.

Les principales zones d'origine des Maliens étaient Kayes (34%), District de Bamako (18%), Koulikoro (17%) et Ségou (15%). Chez les femmes de nationalité malienne, la majorité (40%) étaient originaire de la région de Ségou et 32 pour cent du District de Bamako.

Graphique 11 : Principaux pays de départ des migrants

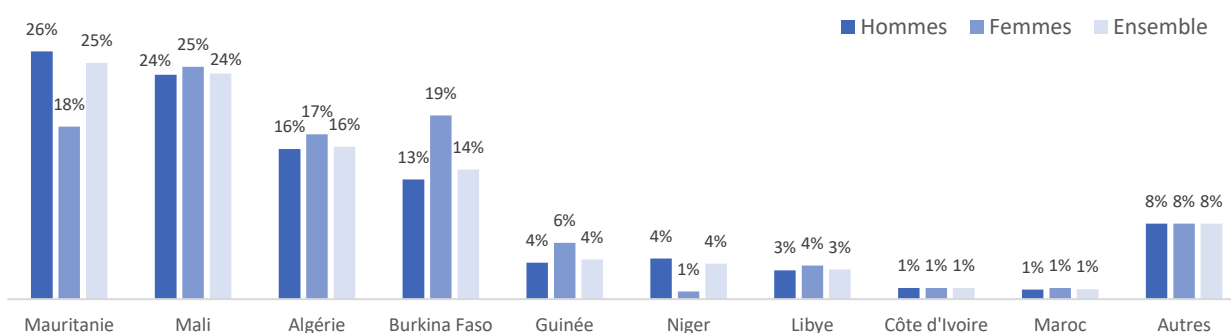


PROCHAINE DESTINATION

Du fait des larges frontières qu'elle partage avec le Mali, la Mauritanie continue d'être une des étapes clés des flux observés. En comparaison avec les deux trimestres précédents (oct.-dec.20 et jan-mar.21), la Mauritanie et l'Algérie ont été, avec le Mali, les principaux pays de prochaines destination affirmés par les migrants enquêtés.

En plus du Mali, les résultats des enquêtes FMS entre avril et juin 2021 ont montré que la majorité des migrants interrogés au cours de cette période ont indiqué la Mauritanie et l'Algérie comme la prochaine étape de leur voyage (41%).

Graphique 12 : Prochaine destination des personnes interrogées

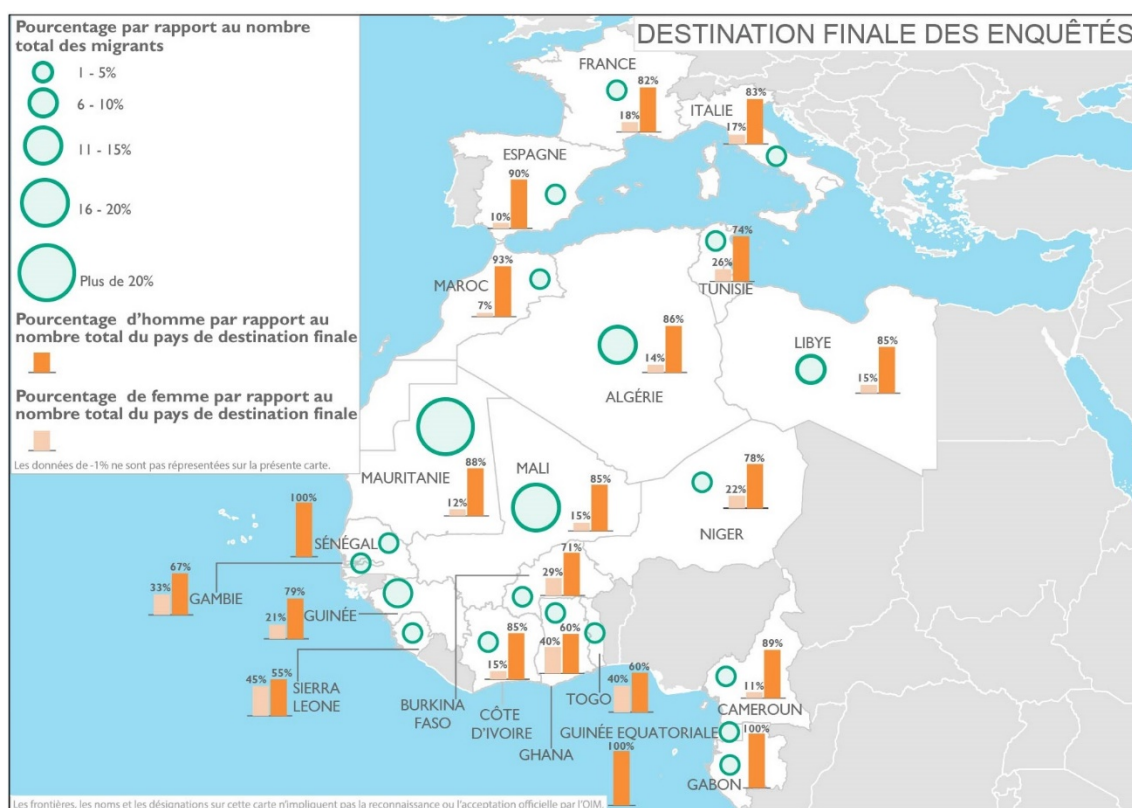


Les résultats par nationalités montrent que, chez les Maliens, la moitié ont indiqué la Mauritanie comme prochaine destination. Cependant, chez les Guinéens (45%) et les Ivoiriens (35%), ils indiquent principalement l'Algérie comme prochaine destination de leur étape de voyage.

En comparaison à la même période de l'année dernière, où l'Algérie était la destination de plus de la moitié des migrants interrogés à l'époque, il est noté des changements significatifs sur les destinations des migrants. Juste après la période post assouplissement des restrictions liées à la limitation de la propagation de la pandémie à Covid-19, dès le troisième trimestre de 2020, il est observé un changement des routes.

Une observation de la destination des femmes par nationalité montre quelques particularités également. La Mauritanie est choisie par 89 pour cent des femmes de nationalité malienne. Quant à la destination de l'Algérie, elle est respectivement choisie par les femmes de nationalité guinéenne (57%) et ivoirienne (25%) principalement.

DESTINATION FINALE ENVISAGÉE



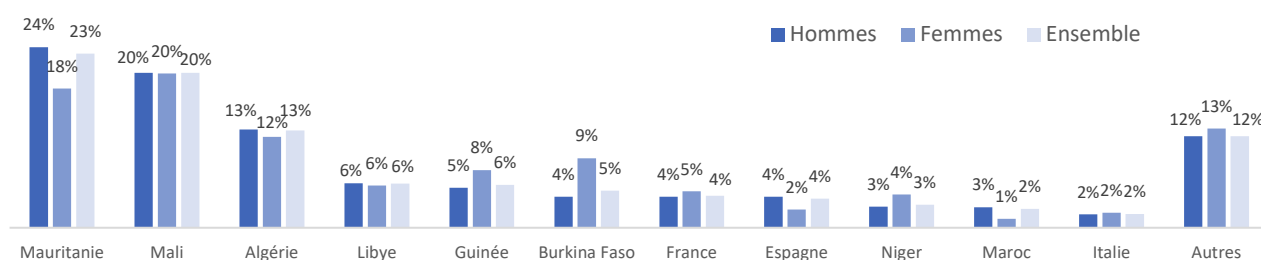
Carte 6 : Destinations finales envisagées par les personnes enquêtées

Au cours de l'entretien, l'information sur la destination finale escomptée du migrant au moment de son voyage est demandée. La prochaine destination au moment de l'enquête peut parfois être la destination finale. Un quart des migrants interrogés (25%) ont indiqué le souhait d'atteindre une autre destination finale après leurs prochaines destinations au cours de l'enquête.

La plupart des migrants interrogés (44%) ont indiqué respectivement la Mauritanie, l'Algérie, la Lybie et le Maroc comme la destination finale. Les cas de retour (volontaire et forcés parfois) importants de migrants observé au cours de ce second trimestre coïncide avec la part importante des Maliens (60%) qui ont indiqué le Mali comme pays de destination finale lors du voyage. Parmi les migrants ayant indiqué l'Algérie comme pays de destination finale, il y a principalement les Guinéens (28%) et les Maliens (27%).

Parmi les migrants dont la destination finale souhaitée est différente de la prochaine destination, 33 pour cent ont affirmé avoir comme destination finale des pays d'Europe et 37 pour cent souhaitaient se rendre vers les pays de l'Afrique du Nord et au Maroc. Le reste semblerait être pour la majorité les pays d'origine des migrants enquêtés et quelques pays d'Afrique Centrale.

Graphique 13 : Destination finale envisagée par les personnes interrogées



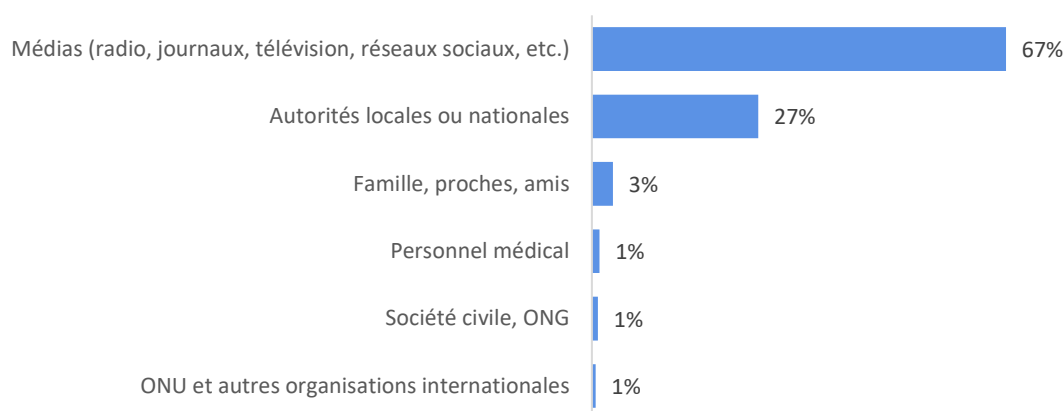
INFORMATIONS SUR LE COVID 19

Suite à l'assouplissement des mesures de restrictions liées au COVID-19, une reprise progressive des flux migratoires est notée de manière progressive au niveau des points FMP. Les flux ont atteint actuellement un pic jamais atteint depuis le début de l'installation des points de suivi en 2016. Cependant, il est important de noter que les flux saisonniers pendulaires entre le Burkina Faso et le Mali et vice versa occupent une place importante dans l'ensemble des flux observés en cette période de COVID-19.

CONNAISSANCE DU COVID-19

Les efforts de sensibilisation et d'informations autour de la pandémie a eu un impact positif sur les migrants en transit au niveau des différents points de suivi au Mali. Presque la totalité des migrants enquêtés ont affirmé avoir pris connaissance du COVID-19 (99%) entre avril et juin 2021.

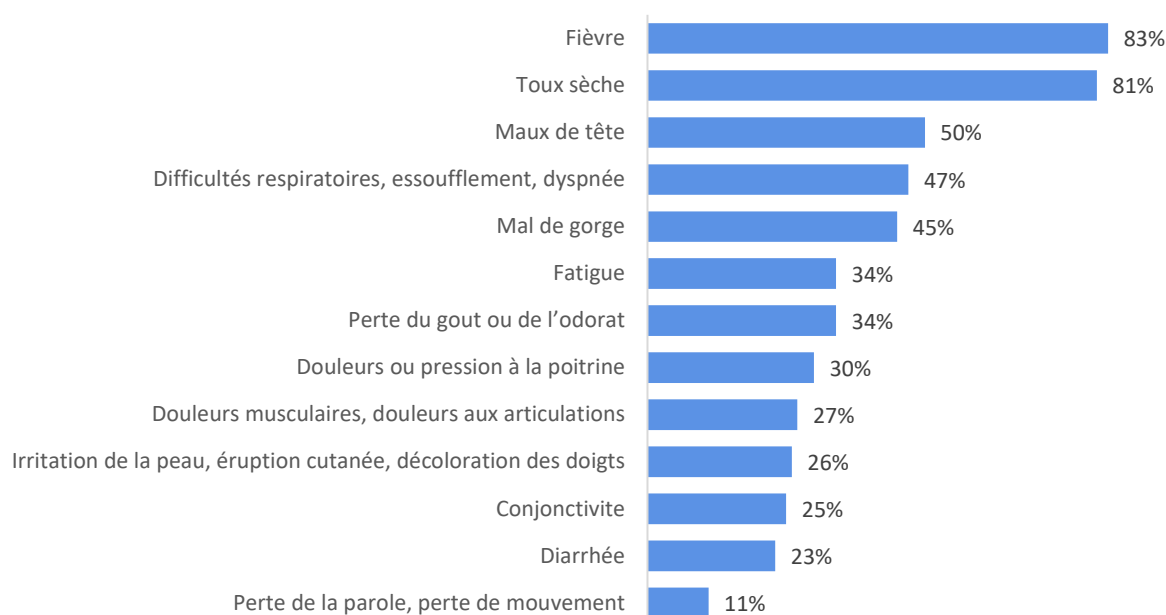
Graphique 14 : Sources d'informations du COVID 19



Plus de la moitié des migrants interrogés (67%) affirment avoir connaissance de l'existence de la pandémie de COVID-19 à travers les médias. Un peu plus d'un quart des répondants (27%) affirment avoir été informés à partir des autorités locales ou nationales.

Le graphique 15 donne le résultat des analyses par rapport au niveau de connaissance des migrants sur les différents symptômes à la maladie du COVID 19. La majorité des réponses données met en exergue l'effet de la sensibilisation et de l'information autour de la maladie.

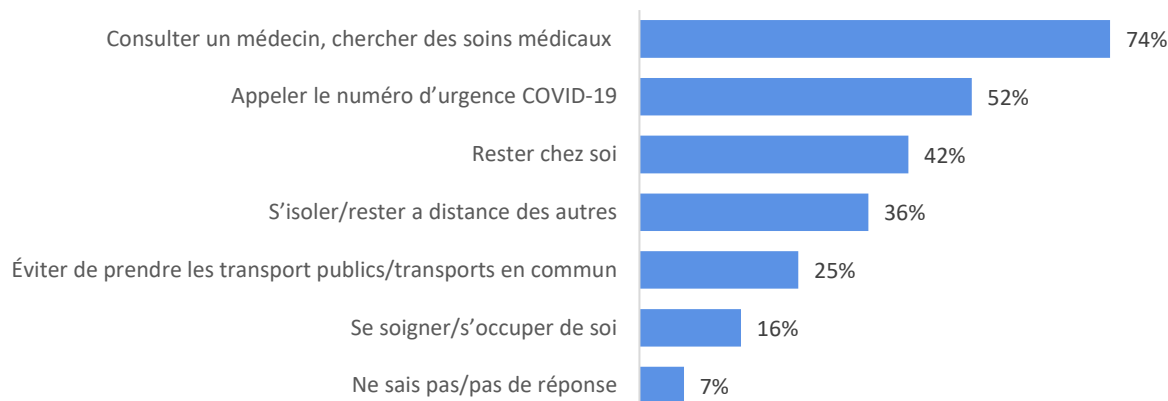
Graphique 15 : Symptômes connus du COVID 19



Au cours de ce second trimestre de l'année 2021, l'analyse des résultats sur la connaissance des migrants sur les principaux symptômes de COVID 19 montrent que la fièvre, la toux sèche, le mal de gorge, les maux de tête et les difficultés respiratoires ont été affirmés par plus de la moitié des migrants interrogés.

Le graphique 16 ci-dessous, permet de mesurer les connaissances des migrants sur les mesures à adopter si l'on présente des symptômes du COVID 19.

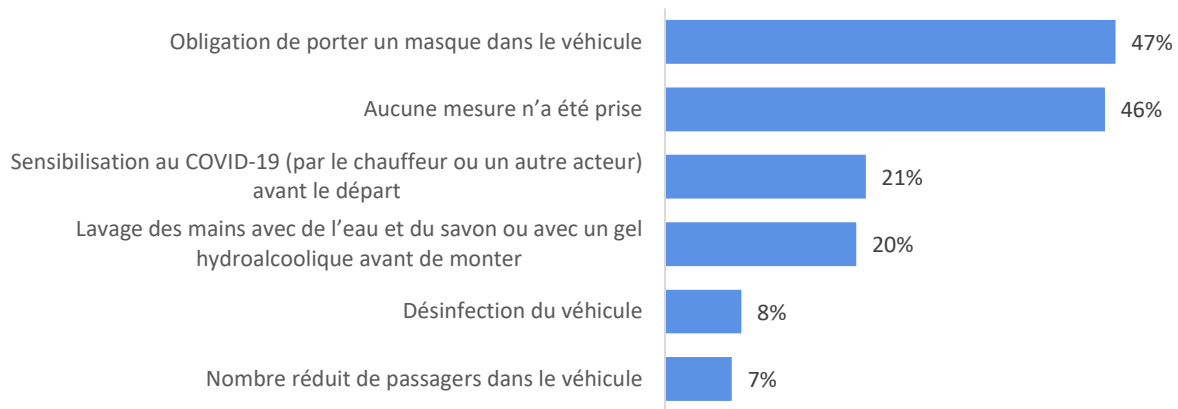
Graphique 16 : Mesures de protection en cas d'apparition de symptômes



Les résultats ont montré que, sur la perception des mesures à adopter en cas d'apparition de symptômes, un peu moins de trois quarts des migrants interrogés ont répondu que les mesures à prendre sont de consulter un médecin (74%) ; la moitié a répondu d'appeler un numéro d'urgence (52%). D'autres mesures ont également été évoquées par une part importante des répondants à savoir : restez chez soi (42%) et s'isoler (36%).

Le graphique 17 montre les résultats des analyses de la perception des migrants sur d'éventuelles mesures sanitaires et de protection prise en compte dans les moyens de transport utilisés durant leur voyage. En mars 2021, la conférence des chefs d'Etat et de Gouvernement de l'UEMOA avait encouragé la réouverture progressive des frontières terrestres dans le respect des exigences sanitaires.

Graphique 17 : Mesures prises dans le véhicule



Cependant, les résultats montrent que près de la moitié (47%) ont affirmé l'obligation du port du masque dans les moyens de transport comme mesure. Le lavage des mains ainsi que la sensibilisation ont été les autres mesures adoptées. Cependant, l'absence de prise de mesures dans certains moyens de transport a été évoquée par 46 pour cent des répondants. Au niveau de certains points de transit, des efforts considérables sur la mise en place de station de lavage des mains ont été mis en œuvre. Cependant, la plupart des passagers et des conducteurs traversent les points de transit sans utiliser ces dispositifs de lavage des mains.

Au cours de la période d'évaluation, 11 pour cent des migrants interrogés ont affirmé avoir rencontré des difficultés depuis le début de la pandémie. Ces défis ont été notamment la difficulté de poursuivre leur travail ou les activités commerciales génératrices de revenus.

CONCLUSION

Le Mali est un pays à forte mobilité, avec d'importants flux de départ de ses ressortissants vers les pays limitrophes à la recherche d'opportunités de travail et de moyens de subsistances. Il est également un pays de transit pour la plupart des migrants qui souhaitent rejoindre l'Algérie, la Lybie ou le Maroc, et même poursuivre leurs routes vers l'Europe. Avec ses fortes zones d'attraction économiques, le Mali observe chaque mois des flux importants d'orpailleurs vers les sites aurifères à l'intérieur du Mali, ainsi que dans les régions frontalières avec la Guinée et le Sénégal.

Le rapport trimestriel FMP permet de donner une analyse détaillée sur les quantités et les différentes variations des flux observés au niveau des points de suivi entre avril et juin 2021, ainsi que les caractéristiques socio-démographiques des migrants observés au cours de cette période.

Au cours de ce second trimestre de 2021, environ 77 800 personnes ont été observés au niveau des six points FMP, situés à Gao, Tombouctou, Ménaka, Heremakono, Gogui et Benena. Au niveau des ces FMP, différents types de mobilité sont observés : mouvements saisonniers (vers les sites d'orpaillage et les zones agricoles), la migration vers le Nord et la Mauritanie, et les cas de retours (forcés et volontaires).

Du fait de la diversité des flux migratoires observés au Mali, les caractéristiques socio-démographie de ces différents types de flux ont été obtenues à travers les enquêtes individuelles FMS, sur un échantillon de **1 624 migrants**, couvrant au total 19 nationalités. Les Maliens, les Burkinabés et les Guinéens ont été respectivement les principales nationalités enquêtées durant cette période. La majorité des Maliens étaient originaire de Kayes (34%), du District de Bamako (18%), de Koulikoro (17%) et de Ségou (15%).

Les résultats de l'enquête montrent que la proportion des jeunes âgés entre 20 et 30 ans (81% du total) en mouvement pour des raisons principalement économiques de recherche d'opportunités de travail ou de moyen de subsistance restent toujours un fait majeur. La plupart des migrants interrogés (43%) avaient au moins atteint un niveau d'éducation primaire. Cependant, il est noté chez les Guinéens un taux de scolarisation plus élevé, avec parmi eux des étudiants. Près de la moitié (48%) exerçaient une activité génératrice de revenu avant d'entamer leur voyage.

Au cours de ce second trimestre, la majorité des migrants interrogés (23%) ont indiqué la Mauritanie comme destination finale de leur voyage. Cette tendance étaient totalement différentes durant la période pré COVID-19. Du fait des larges frontières qu'elle partage avec le Mali, la Mauritanie reste une étape clé de flux observés au Mali. En comparaison avec le même trimestre de l'année dernière (avril-mai 2020), l'Algérie a été la principale destination choisie.

Des cas de retours (volontaires et forcés) ont été notés au cours de ce second trimestre, particulièrement dans les FMP de Gao et Tombouctou, où la plupart venait de l'Algérie et de la Lybie (773 migrants au total dénombrés). D'autres cas de retours ont été également noté dans le point FMP de Gogui, avec des retours massifs en provenance de la Mauritanie (718 migrants au total entre avril-juin 2021).

Malgré les difficultés présentes sur les routes migratoires et la situation de vulnérabilité et d'insécurité auxquels les migrants sont exposés dans certaines zones, le souhait d'atteindre l'Afrique du Nord et certains pays d'Europe restent toujours permanent. Cependant, avec tous les efforts en cours, des mesures d'assistances ponctuelles et de protection doivent être bien renforcées par les différents acteurs afin de répondre aux besoins des migrants dans un délai optimal.

Avec la troisième vague de la pandémie, il serait important de redoubler d'efforts dans le respect des mesures sanitaires au niveau des points de passages, afin de limiter les risques de propagation de la maladie au sein de la population mobile et transfrontalière.